

Tableau 37 : Statut de conservation des chauves-souris observées sur le site

(Sources : INPN, DREAL, Nature Centre & CBNBP, 2014, Sologne Nature Environnement, 2009)

Espèce	Catégorie Liste rouge mondiale	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Centre	Statut départemental
Pipistrelle commune	LC	LC	LC	Commun
Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	LC	Commun
Pipistrelle de Nathusius	LC	NT	NT	Localement commun
Noctule commune	LC	NT	NT	Commun
Noctule de Leisler	LC	NT	NT	Rare
Grand Murin	LC	LC	LC	Commun
Murin de Bechstein	NT	NT	DD	Rare
Murin de Brandt	LC	LC	DD	Mal connu
Murin à moustaches	LC	LC	NT	Commun
Murin d'Alcathoé	DD	LC	DD	Mal connu
Murin de Daubenton	LC	LC	NT	Commun
Murin de Natterer	LC	LC	LC	Rare
Oreillard gris	LC	LC	LC	Localement commun
Oreillard roux	LC	LC	DD	Localement commun
Barbastelle d'Europe	NT	LC	NT	Rare

Légende listes rouges :

RE	Disparu
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable : espèce non soumise à l'évaluation

Sur les 15 espèces identifiées dans l'aire d'étude du projet, 2 ont un statut de conservation défavorable dans la Liste Rouge mondiale, 4 dans la Liste Rouge Française et 6 dans la Liste Rouge régionale. Ces espèces sont toutes inscrites dans la catégorie « Quasi menacée ». Il s'agit de :

- Pipistrelle de Nathusius
- Noctule commune
- Noctule de Leisler
- Barbastelle d'Europe
- Murin de Bechstein
- Murin de Daubenton
- Murin à moustaches

Les espèces de chauves-souris inventoriées dans la ZIP et dans l'AEI sont pour la plupart communes ou assez communes dans le département. Seuls la Noctule de Leisler, le Murin de Bechstein, le Murin de Natterer et la Barbastelle sont considérés comme rares dans le département du Loiret. Les populations de Murin d'Alcathoé et de Murin de Brandt sont mal connues en France. Les statuts de conservation à l'échelle régionale ou départementale restent incertains.

4.5.3. BIOEVALUATION DES ESPECES DE CHIROPTERES ET EVALUATION DE LA VULNERABILITE VIS-A-VIS DES EOLIENNES

En croisant les statuts réglementaires et les statuts de conservation des espèces inventoriées dans l'aire d'étude (ZIP et AEI) il est possible de définir une note d'enjeux pour chaque espèce. Nous avons retenu comme critères, le statut de rareté départemental et le statut de conservation national ainsi que l'inscription à l'annexe II de la Directive « Habitat, Faune, Flore ». Toutes les espèces de chauves-souris étant protégées en France, le critère « Protection nationale » n'a pas été retenu car il n'est pas discriminant. En croisant la note d'enjeux de chaque espèce avec la sensibilité au risque de collision il est possible de définir une note de vulnérabilité des espèces vis-à-vis des éoliennes. La sensibilité au risque de collision est définie en prenant en compte les comportements de vol et de chasse de chaque espèce, mais aussi, les résultats des suivis mortalités réalisés en Europe sur des parcs éoliens en activité. Les sensibilités au risque de collision utilisées pour cette étude, proviennent de la publication EUROBATS n°6 : « Guidelines for consideration of bats in wind farm projects Revision 2014 ».

L'évaluation présentée dans le tableau ci-dessous, met en évidence qu'une espèce a une vulnérabilité forte vis-à-vis des éoliennes, il s'agit de la Noctule de Leisler.

4 espèces ont une vulnérabilité assez forte vis-à-vis des éoliennes, il s'agit du :

- ✓ Le Murin de Bechstein
- ✓ La Noctule commune
- ✓ La Pipistrelle de Nathusius
- ✓ La Barbastelle d'Europe

3 espèces ont une vulnérabilité modérée :

- ✓ La Pipistrelle commune
- ✓ La Pipistrelle de Kuhl
- ✓ Le Murin de Natterer

7 espèces ont une vulnérabilité faible ou nulle :

- ✓ Le grand Murin
- ✓ Le Murin de Brandt
- ✓ Le Murin à moustaches
- ✓ Le Murin d'Alcathoé
- ✓ Le Murin de Daubenton
- ✓ L'Oreillard gris
- ✓ L'Oreillard roux

Tableau 38 : Evaluation du niveau de vulnérabilité des espèces de chiroptères vis-à-vis des éoliennes

(Source : ADEV Environnement)

Enjeux = Statut dans le Loiret + Liste rouge France + Liste rouge Centre + Directive « Habitat »

Vulnérabilité = Enjeux + Sensibilité au risque de collision

Espèces	Statut Loiret ²	Liste Rouge France	Liste Rouge Centre	Directive Habitat	Enjeux	Sensibilité au risque de collision ³	Vulnérabilité
Pipistrelle commune	0	0	0	0	0	1	1
Pipistrelle de Kuhl	0	0	0	0	0	1	1
Pipistrelle de Nathusius	0,5	0,5	0,5	0	1,5	1	2,5
Noctule commune	0	0,5	0,5	0	1	1	2
Noctule de Leisler	1	0,5	0,5	0	2	1	3
Grand murin	0	0	0	0,5	0,5	0	0,5
Murin de Bechstein	1	0,5	/	0,5	2	0	2
Murin de Brandt	/	0	0,5	0	0,5	0	0,5
Murin à moustaches	0	0	0,5	0	0,5	0	0,5
Murin d'Alcathoé	/	0	0,5	0	0,5	0	0,5
Murin de Daubenton	0	0	0,5	0	0,5	0	0,5
Murin de Natterer	1	0	0	0	1	0	1
Oreillard gris	0,5	0	0	0	0,5	0	0,5
Oreillard roux	0,5	0	/	0	0,5	0	0,5
Barbastelle d'Europe	1	0	0,5	0,5	2	0,5	2,5

Commun = 0	LC = 0	LC = 0	Annexe IV = 0	Nul = 0	Faible = 0	Faible = 0 ou 0,5
Localement commun = 0,5	NT = 0,5	NT = 0,5	Annexe II = 0,5	Faible = 0,5	Moyen = 0,5	Modérée = 1 ou 1,5
Rare = 1	DD = 0,5	DD = 0,5		Modéré = 1	Fort = 1	Assez forte = 2 ou 2,5
Très rare = 1	VU = 1	VU = 1		Fort = 1,5		Forte = 3
	EN = 1	EN = 1		Très fort ≥ 1,5		
	CR = 1	CR = 1				

² D'après Plan régional d'action 2009-2013,

³ D'après RODRIGUES et al., 2015

4.5.4. DESCRIPTION DES ESPECES

Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*



(Source : <http://www.chiropteres-champagne-ardenne.org/>)

Description :

C'est une espèce de petite taille, la longueur de la tête et du corps étant inférieure à 5 cm. Son poids est généralement compris entre 3 et 8 g. Son pelage est brun-roux et les parties nues (la face et les membranes des ailes) sont brun-noir.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

Cette espèce est commune partout en France.

Habitat :

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une espèce très commune qui a colonisé tous les milieux, mêmes ceux qui sont généralement défavorables aux chauves-souris (par exemple les milieux urbains ou les grandes plaines céréalières). La Pipistrelle commune est une espèce opportuniste et anthropophile, ses gîtes sont très fréquemment situés dans les bâtiments (maison, grenier, garage, grange, derrière des volets,...) mais aussi parfois dans des cavités arboricoles.

Alimentation :

La Pipistrelle commune est une espèce opportuniste, elle capture ses proies (diptères) au vol dans les milieux ouverts et semi-ouverts.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Les collisions avec les éoliennes (sensibilité forte)
- ✓ Les collisions avec les voitures
- ✓ La prédation par les chats
- ✓ Perte d'habitat

Protection :

- ✓ Annexe III de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce très commune en France est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce est présente toute l'année dans la zone du projet. Occurrence 100 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est largement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 95 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse⁴	Très forte
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

⁴ Voir Figure 67 à la page 120

Pipistrelle de Kuhl *Pipistrellus kuhlii*



À gauche Pipistrelle de Kuhl ; à droite Pipistrelle commune.

(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2009)

Description :

Cette espèce est visuellement très proche de la Pipistrelle commune, mais elle est généralement plus robuste et massive. La coloration de son pelage est variable, allant du brun au roux. Le pelage ventral est généralement de couleur beige grisâtre.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

Elle est peu présente, voire absente, du quart nord-est de la France. Plus on descend vers le sud plus les effectifs de Pipistrelle de Kuhl augmentent par rapport à ceux de la Pipistrelle commune. La Pipistrelle de Kuhl est commune dans le département du Loiret.

Habitat :

Comme la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl a colonisé tous les milieux, elle est très souvent observée dans les milieux urbains et plus rarement dans les milieux forestiers. Comme pour la Pipistrelle commune, les gîtes sont souvent situés dans des bâtiments (maison, grenier, garage, grange, derrière des volets,...) mais rarement dans les arbres.

Alimentation :

Cette espèce prospecte aussi bien les espaces ouverts que boisés, les zones humides et les zones urbanisées. Elle chasse souvent autour des lampadaires. La Pipistrelle de Kuhl est opportuniste et consomme un large spectre de proies.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Perturbation des gîtes
- ✓ Les collisions avec les voitures
- ✓ La prédation par les chats et les rapaces nocturnes
- ✓ Les collisions avec les éoliennes (sensibilité forte)

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce est présente toute l'année dans la zone du projet. Occurrence 75 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est moyennement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 36 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*



(Source : Markus NOLF)

Description :

Cette espèce est de couleur châtain à brun avec le ventre plus clair. C'est la plus grande des Pipistrelles. Ces émissions sonores les mêmes caractéristiques acoustiques que la Pipistrelle de Kuhl. En l'absence de cris sociaux, la différenciation acoustique de ces deux espèces est souvent difficile et incertaine.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice. Le record de distance parcourue revient à un déplacement entre la Lettonie et la Croatie de 1 905 km. Pour cette espèce, les distances de migration au-delà de 1 000km sont communes.

La répartition française de cette espèce est très hétérogène, elle est considérée comme localement commune dans le département du Loiret.

Habitat :

La Pipistrelle de Nathusius est une chauve-souris forestière de plaine. Elle fréquente des milieux boisés variés mais riches en plan d'eau. En période de migration elle est plus fréquente le long des fleuves et des grandes rivières. Ces gîtes sont situés dans les arbres.

Alimentation :

Cette espèce prospecte les milieux boisés, bocagers, les zones humides et les cours d'eau. Cette espèce consomme principalement des diptères (Chironomes).

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Collisions avec les éoliennes (sensibilité forte)
- ✓ Destruction des zones humides et des forêts alluviales
- ✓ Elagage des arbres en période hivernale
- ✓ La prédation par les chats

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

La Pipistrelle de Nathusius est classée dans la catégorie « Quasi menacée » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce est présente toute l'année dans la zone du projet. Occurrence 75 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 23 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Noctule commune *Nyctalus noctula*



(Source : Markus NOLF)

Description :

Cette espèce figure parmi les plus grandes chauves-souris d'Europe avec une envergure pouvant atteindre 45 cm pour un poids compris entre 17 et 45 g. La Noctule commune possède un pelage brun roussâtre. Le poil est assez court, dense, lisse et lustré.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

La Noctule commune est assez fréquente au centre-ouest de la France, mais elle est plus rare dans les autres régions. Cette espèce est commune en dans le département du Loiret.

Habitat :

La Noctule commune est une espèce forestière qui s'est bien adaptée à la vie urbaine. Elle est souvent présente à proximité de l'eau.

Les gîtes sont souvent situés dans de larges cavités arboricoles. En hiver elle est parfois présente dans les constructions (pont, immeuble, château d'eau,...).

Alimentation :

Cette espèce prospecte différents milieux (massifs forestiers, prairies, étangs, alignement d'arbres. Elle chasse souvent en altitude, au-dessus de la cime des arbres. La Noctule commune chasse en groupe les papillons, les diptères et les coléoptères qu'elle consomme en vol.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Collisions avec les éoliennes (sensibilité forte)
- ✓ Collision avec les éoliennes
- ✓ Gestion forestière (coupe des arbres morts, disparition des cavités d'arbre)
- ✓ Prédation par les rapaces nocturnes

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce est classée dans la catégorie « Quasi menacée » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce n'a été observée qu'en automne. Occurrence 25 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 9 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*



(Source : Laurent ARTHUR, DIREN Centre)

Description :

La Noctule de Leisler est une espèce moyenne au pelage court et dense de couleur brun ou brun-gris. La face et les membranes des ailes sont brunes.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

La répartition de cette noctule est hétérogène, elle est assez rare dans le nord-ouest et plus commune dans le sud-est de la France. Les populations de Noctule de Leisler sont considérées comme étant 3 fois moins denses que les populations de Noctule commune. Cette espèce est rare dans le département du Loiret.

Habitat :

La Noctule de Leisler est une espèce forestière, préférant les massifs de feuillus de type chênaies. Elle recherche parfois aussi la proximité des zones humides.

Elle hiberne généralement dans les microcavités arboricoles. Cette espèce n'est pas cavernicole.

Une part importante des femelles migrent vers l'est de l'Europe pour s'y reproduire. Les gîtes sont souvent situés dans les arbres, dans les nichoirs à oiseaux ou dans les bâtiments.

Alimentation :

Cette espèce chasse souvent dans les forêts ouvertes avec de grands et vieux arbres, ainsi qu'au-dessus des eaux calmes. La Noctule de Leisler est une espèce opportuniste, qui adapte son régime alimentaire en fonction des pics d'essaimage des insectes. Des grosses proies comme des Hanneton peuvent aussi être capturées.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Collisions avec les éoliennes (sensibilité forte)
- ✓ Mauvaise gestion forestière
- ✓ Tubage des cheminées
- ✓ L'usage de vermifuge (ivermectine) pour traiter le bétail

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce est présente toute l'année dans la zone du projet. Occurrence 75 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 23 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Grand Murin *Myotis myotis*



(Source : Florian PICAUD)

Description :

Le grand Murin est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Le pelage est épais, court brun clair sur le dos et blanc sur le ventre. La face est de couleur chair et les membranes des ailes sont marron.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

Cette espèce est présente sur tout le continent européen, cependant en France la répartition est assez hétérogène, dans certaine région l'espèce est considérée comme rare. Dans le département du Loiret, l'espèce est considérée comme commune.

Habitat :

Le grand Murin est une espèce de basse et de moyenne altitude. Elle est forestière mais fréquente aussi les milieux mixtes avec des haies, des prairies et des bois.

Les gîtes de parturition sont souvent situés dans les combles volumineux, chauds et secs des bâtiments (église, grange, habitation,...). Les colonies sont souvent composées de plusieurs centaines de femelles. Les gîtes d'hivernage sont situés dans les milieux souterrains (grotte, carrière, mine,...).

Alimentation :

Cette espèce chasse généralement au-dessus des prairies, des vergers et dans les forêts sans strates buissonnantes. Le Grand Murin glane souvent ces proies au sol. Il semblerait que cette espèce utilise uniquement l'écholocation pour éviter les obstacles lorsqu'elle se déplace. Ses proies, principalement des insectes terrestres (coléoptères) sont repérées à l'ouïe.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Rénovation des bâtiments
- ✓ Dérangement des colonies d'hivernation
- ✓ Prédation par les rapaces nocturnes

Cette espèce est peu ou pas concernée par les collisions avec les éoliennes

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe II et IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Les populations de grand Murin sont en régression un peu partout en Europe. Cette espèce est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce a été détectée à 2 reprises dans la zone du projet. Occurrence 50 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 14% des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*



(Source : ADEV Environnement)

Description :

Le Murin de Bechstein est une chauve-souris de taille moyenne caractérisée par de très grandes oreilles. Le pelage dorsal est beige grisâtre et il contraste fortement avec le ventre blanc. Le museau et la face sont glabre et de couleur chair.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

Cette espèce est présente partout en France, mais sa distribution est très hétérogène. En effet cette espèce est liée à la présence de milieux boisés, sa distribution et son abondance dépend donc de ce type de milieu à travers son aire de répartition. Il est assez rare dans le département du Loiret.

Habitat :

Le Murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière qui fréquente les anciens massifs de feuillus.

En hiver, le Murin de Bechstein est cavernicoles (cave, mine, carrière souterraines,...)

En été il se reproduit essentiellement dans des cavités d'arbres.

Alimentation :

Cette espèce chasse généralement en forêt dans les vieilles futaies. Il chasse occasionnellement dans les parcs et les jardins ainsi que le long des haies. Il chasse généralement dans le feuillage dense des proies variées.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Disparition des arbres creux liée à la gestion sylvicole
- ✓ Fragmentation des massifs forestiers
- ✓ Les collisions avec les voitures

Cette espèce est peu ou pas concernée par les collisions avec les éoliennes

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe II et IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce assez rare en France est classée dans la catégorie « Quasi menacée » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce est présente toute l'année dans la zone du projet. Occurrence 50 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 9 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER

Murin de Natterer *Myotis nattereri*



(Source : Laurent Arthur)

Description :

Le Murin de Natterer est une chauve-souris de taille moyenne. Le museau est long et rosé. Les oreilles sont assez longues, veinées et relevées comme des spatules de ski à leur extrémité. Le pelage est long et dense, gris brun clair sur le dos et blanc sur le ventre.

Répartition :



(Source L. Arthur, M. Lemaire, 2015)

Le Murin de Natterer est présent partout en France, mais sa distribution est mal connue en raison de la discrétion de cette espèce. Le Murin de Natterer est rare dans le département du Loiret.

Habitat :

Le Murin de Natterer est une espèce adaptable, il est présent dans les massifs forestiers, les milieux ruraux ainsi que dans les zones urbanisées.

En hiver, cette espèce est typiquement cavernicole : grotte, carrière, mine, grandes caves, pont. Il s'installe souvent au fond de profondes fissures, ce qui le rend difficile à inventorier.

En été, les gîtes sont variables (habitations, arbres, ponts,...)

Alimentation :

Cette espèce chasse généralement dans les massifs de feuillus anciens, notamment dans les allées en sous-bois. Le Murin de Natterer est une espèce glaneuse opportuniste, il capture ses proies dans le feuillage.

Menace :

Les principales menaces sont :

- ✓ Cette espèce est souvent victime des chats
- ✓ Les collisions avec les voitures

Cette espèce est peu ou pas concernée par les collisions avec les éoliennes

Protection :

- ✓ Annexe II de la Convention de Berne
- ✓ Annexe II de la Convention de Bonn
- ✓ Annexe IV de la Directive Habitat, Faune, Flore
- ✓ Protection nationale : article 2 de l'arrêté du 27/04/2007

Conservation :

Cette espèce est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » de la Liste Rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009)

Connaissance de l'espèce dans le secteur d'étude :

Période d'observation et occurrence	L'espèce n'a été observée qu'une seule fois dans la zone du projet. Occurrence 25 %
Répartition et fréquence relative	L'espèce est faiblement répartie dans la zone du projet, elle a été détectée à 9 % des points d'écoute
Niveau d'activité de chasse	Très faible
Présence de gîte	Aucun gîte n'a été trouvé dans la ZIP, dans l'AEI ni dans l'AER